

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 8: **École Trembley, Genève**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
rue de Bourg 28, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J. Balmas, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
D^r A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

E. Lateltn, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel.
F. Gilliard.
A. Hoehel.
A. Jaquet.
J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.
Chèques postaux II. 6622. Téléphone 24 41 41

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève.
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Moutier ;
S. A. L. Société pour l'amélioration
du logement, Genève ;
S. D. T. Société des dessinateurs et
des techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;
Familia, Société coopérative d'habitation.
SYNTEC. Syndicat général des employés
techniques, Genève.
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation,
Genève.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 6622.

Prix de ce numéro spécial Fr. 1.—.

ANTHOLOGIE. — *Il y a 370 ans que Montaigne écrivait quelques préceptes sur l'éducation des enfants. Sous son apparent détachement, il nous donne là des conseils qui ont gardé toute leur actualité. Nous avons donc pensé bien faire d'en placer quelques lignes en exergue d'un numéro consacré à une nouvelle institution scolaire, conçue de telle sorte qu'elle laissera certainement toute leur liberté aux éducateurs pour y appliquer les conseils de l'auteur des Essais.*

« On ne cesse de crier à nos oreilles, comme qui verseroit dans un antonnoir, et notre charge ce n'est que redire ce qu'on nous a dict. Je voudrais que le gouverneur corrigeast cette partie, et que, de belle arrivée, selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commençast à la mettre sur la montre, luy faisant gouter les choses, les choisir et discerner d'elle mesme : quelquefois luy ouvrant chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul, je veux qu'il escoute son disciple parler à son tour. Socrate et, depuis, Archesilas faisoient premièrement parler leurs disciples, et puis ils parloient à eux. Obest plerumque iis qui discere volunt auctoritas eorum qui docent. (A ceux qui veulent apprendre, c'est souvent une gêne que l'autorité de ceux de qui ils apprennent. Cicéron, De la Nature des Dieux, I, v.)

» Il est bon qu'il le fasse trotter devant luy pour juger de son train, et juger jusques à quel point il se doit ravalier pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion nous gastons tout : et de la sçavoir choisir, et s'y conduire bien mesurement c'est l'une des plus ardues besongnes que je sçache : et est l'effect d'une haute ame et bien forte, sçavoir descendre à ses allures puériles et les guider. Je marche plus seur et plus ferme à mont qu'à val.

» Qu'il ne luy demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui face mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien, prenant l'instruction de son progres des paedagogismes de Platon.

» C'est témoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avallée. L'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à cuire. » (Montaigne. Essais. Livre II, XXVI, « De l'institution des enfants ».)

Sommaire

Informations	9
Le groupe scolaire du Parc Trembley	13
Pétition à l'Assemblée fédérale et au Conseil fédéral contre une augmentation générale des loyers	33
Bibliographie	39